

Observatoire du secteur européen de la construction

Stimuler la compétitivité des entreprises de construction de l'Union européenne à l'international

Rapport d'analyse

Le présent rapport d'analyse a été rédigé dans le cadre de l'Observatoire européen du secteur de la construction (European Construction Sector Observatory, ECSO) et vise à approfondir l'objectif thématique n° 5 « Favoriser la compétitivité des entreprises de construction de l'Union européenne au niveau mondial » de la stratégie de l'Union européenne pour le secteur de la construction à l'horizon 2020.

1 Internationalisation des entreprises de construction

Les investissements directs étrangers dans le secteur de la construction semblent cibler les économies en phase de rattrapage comme les économies bien établies, la Bulgarie, le Royaume-Uni et les Pays-Bas étant les principaux bénéficiaires de ces investissements.



Les flux sortants proviennent principalement d'économies solides, *l'Italie, les Pays-Bas et la France* représentant les principales sources d'investissements directs étrangers.

Dans tous les États membres de l'Union, les importations de services de construction proviennent en grande partie de pays de l'Union.

Toutefois, les importations en provenance de pays tiers sont importantes dans un certain nombre de pays, tels que le Danemark, les Pays-Bas, la Belgique et l'Estonie (plus de 1 000 euros par employé).

Une analyse géographique des échanges internationaux dans le secteur de la construction laisse à penser que la « proximité » est un facteur clé du commerce des produits de construction.

La valeur des exportations hors Union est fortement concentrée sur les États-Unis, la Suisse, la Norvège et la Russie, dépassant le milliard d'euros et représentant 54,4 % des exportations.

2 Les débouchés de la mondialisation

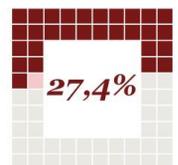
Après la crise financière mondiale, la faiblesse de la croissance du secteur européen de la construction est particulièrement frappante par rapport au dynamisme des marchés de la construction à l'étranger.

Par conséquent, les entreprises de construction européennes recherchent de nouveaux débouchés à l'étranger pour tirer parti des meilleures opportunités offertes par les marchés hors de l'Union. Le nombre croissant de contrats transfrontaliers, notamment intercontinentaux, est la preuve de cette dynamique.

Les perspectives de croissance du secteur européen de la construction sont modérées, avec une moyenne annuelle estimée à 1,5 % d'ici à 2025



Part des exportations de pierre, ciment et carreaux de céramique en dehors de l'UE en 2015



Croissance des échanges extra-UE de services de construction sur la période 2011-2015



La part des exportations de services liés à la construction hors UE représente environ 40 % des exportations totales du secteur dans la moitié des États membres.



Croissance de la production mondiale de la construction pour la Chine, les États-Unis et l'Inde

La politique commerciale de l'Union et les négociations commerciales internationales offrent des opportunités aux entreprises de construction, en particulier grâce à l'inclusion des marchés publics dans les accords commerciaux récents et à venir.

L'accord sur le commerce des services, l'accord économique et commercial global signé avec le Canada, ainsi que l'accord de libre-échange UE-Corée devraient avoir d'importantes retombées pour le secteur de la construction en matière de débouchés.

Les PME dans le secteur de la construction figurent parmi les entreprises les moins mondialisées en comparaison avec les autres secteurs, puisque **seulement 7 % environ des PME européennes** ont exporté hors UE sur la période 2006-2008.

L'Union européenne met activement en œuvre des politiques visant à renforcer les liens économiques avec les pays en développement, notamment en Afrique, où les besoins en infrastructures sont élevés.

Même si les entreprises européennes sont déjà présentes sur ces marchés, des possibilités s'offrent encore à elles pour accroître leur part de marché.

L'Union met en œuvre des politiques visant à soutenir le développement économique local et qui renforcent en parallèle les perspectives de débouchés pour le secteur de la construction, notamment dans **les domaines de l'utilisation efficace des ressources, des infrastructures et de l'économie verte.**

FFUEAI

Le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures est un « instrument mixte » qui vise à soutenir **les projets d'infrastructures en Afrique subsaharienne.**

PIE

Le plan d'investissement extérieur lancé en 2016 avec **un budget de 3,35 milliards d'euros** encourage l'investissement en Afrique et dans les pays voisins de l'Union, en faveur d'objectifs de développement durable.

Le plan d'investissement extérieur soutiendra des garanties innovantes pour stimuler l'investissement privé à hauteur de **44 milliards.**

3



Les obstacles à la mondialisation





Pour remédier à certains des problèmes qui freinent l'expansion mondiale des entreprises de construction, les décideurs européens ont mis en œuvre diverses initiatives stratégiques.

La plupart des États membres ont défini **une stratégie de développement à l'international**, qui vise à aider, le plus souvent financièrement, les entreprises et en particulier **les PME à accéder aux marchés étrangers**.



Les missions commerciales et les salons professionnels constituent une autre mesure de soutien importante, car ils permettent de présenter les dernières technologies, d'échanger des connaissances, de développer un réseau de contacts à l'export, ainsi que de suivre les dernières tendances du secteur. Ces missions et salons sont souvent organisés par les agences nationales pour l'exportation afin de soutenir la mondialisation.

Les clusters sont un moyen efficace de favoriser le développement à l'international, car ils rassemblent diverses parties prenantes, des entreprises aux instituts de recherche, permettant ainsi aux PME de coopérer, d'unir leurs efforts et de définir des stratégies communes pour accéder aux chaînes de valeur mondiales.

De plus, **des conseils et des outils** sont couramment utilisés pour aider les entreprises qui souhaitent exporter et se développer à l'étranger. Ceux-ci peuvent prendre la forme de **sites web et d'applications, de documents informatif et de cours**, et peuvent être mises en œuvre par les secteurs public et privé.

La compétitivité des entreprises européennes de construction est renforcée grâce à **l'application des normes européennes à l'étranger**. L'harmonisation des normes offre en effet de nouveaux débouchés en réduisant les obstacles techniques aux échanges commerciaux. La Commission européenne est particulièrement active dans **la promotion de l'application des Eurocodes à l'international**.

La promotion et l'harmonisation des normes européennes représentent un autre domaine d'activité essentiel pour favoriser l'expansion des entreprises de construction européennes à l'international.



Pour tirer parti des avantages que la mondialisation peut offrir au secteur européen de la construction, les efforts devraient porter en priorité sur **une collaboration internationale en vue d'harmoniser les normes de construction**.

En outre, déterminer les pays prioritaires en matière de mondialisation permettrait de définir une stratégie ciblée pour l'entrée sur le marché des acteurs du secteur de la construction, compte tenu des diverses contraintes sur les marchés étrangers, y compris les obstacles réglementaires et les risques politiques.

Enfin, **les modèles de financement des projets de construction internationaux** doivent être plus adaptés aux spécificités du secteur de la construction afin d'accroître leur efficacité.

Pour plus d'information, vous pouvez télécharger le rapport complet à l'adresse suivante:

<https://ec.europa.eu/docsroom/documents/25921>